

ACTION
PRATICIENS
HÔPITAL



SNPHAR



syngof



fnap



Communiqué Action Praticiens Hôpital & Jeunes Médecins du 13 octobre 2021

RÉTROPÉDALAGE EN RÈGLE SUR L'INTÉRIM MÉDICAL

Le contrôle de l'intérim médical par l'encadrement strict et la diminution des rémunérations voulu par la Loi Rist et adopté par l'Assemblée Nationale cet été se heurte à la réalité de la démographie médicale et à celle du marché de l'emploi médical en France.

Une fois de plus, le gouvernement et la représentation nationale ont préféré contraindre plutôt que de rendre attractif l'exercice médical hospitalier et se prend les pieds dans son propre tapis.

Le Ségur n'a rien changé aux conditions de travail des médecins, pharmaciens et odontologistes hospitaliers et les hôpitaux peinent toujours à recruter et à garder du personnel médical mais aussi soignant.

Les rémunérations ne sont toujours pas à la hauteur du travail réalisé et la perte de pouvoir d'achat de 30% de ces quinze dernières années par le blocage des grilles salariales n'est absolument pas rattrapée. La 23^{ème} place occupée par la France pour la valorisation des salaires des personnels hospitaliers est indigne de l'engagement des soignants et des praticiens. Le Ségur est venu saupoudrer une réévaluation des salaires mais dans le même temps les autres gouvernements des pays de l'OCDE ayant bien saisi le rôle vital des soignants pour la qualité de vie de tous et les ont revalorisés.

La gouvernance et les organisations désuètes plombent le quotidien des médecins hospitaliers en compliquant systématiquement leur exercice plutôt que de l'aider et de l'encourager.

L'hôpital continue à fermer des lits, à se vider de ses personnels et à courir après l'illusion de la rentabilité. La crise sanitaire n'a rien changé et toutes les économies se font toujours sur la masse salariale et l'importation en masse de dispositifs médicaux fabriqués à l'autre bout du monde à moindre coût.

Il faut en urgence changer de cap si l'on veut conserver un système de santé capable de prendre en charge l'ensemble de la population.

Il faut, en urgence, restaurer l'attractivité des carrières médicales mais aussi des soignants en retrouvant un niveau de rémunération conforme à la norme européenne.

APH, union de la Confédération des Praticiens des Hôpitaux et d'Avenir Hospitalier, et Jeunes Médecins demandent au gouvernement de prendre immédiatement des mesures fortes d'attractivité en faveur des praticiens hospitaliers :

- Récupération des 4 années d'ancienneté perdues par les praticiens nommés avant 2020 lors de l'application de la nouvelle grille salariale,
- Revalorisation de la permanence des soins, gardes et astreintes, en temps et en argent. Cinq demi-journées pour une garde de 24 heures et une indemnité de sujétion à 450 euros pour la garde. Une revalorisation similaire pour les astreintes couplée à l'ouverture d'un compte pénibilité pour les retraites des praticiens,
- La titularisation immédiate de tous les praticiens contractuels qui ont validé leur concours de praticien hospitalier,
- Une réforme ambitieuse et sans dogme de la gouvernance hospitalière,
- Un ONDAM hospitalier à la hauteur de l'engagement des missions de l'Hôpital Public pour un juste soin en tout point du territoire,
- Une planification des besoins en santé en nombre de praticiens et de soignants pour une mise en adéquation de la formation des étudiants en santé pour retrouver une offre de soin digne de la France sans oublier nos territoires ultra-marins,
- Une réflexion nationale et régionale sur des mesures favorisant les recrutements et la possibilité d'un exercice territorial choisi.

Jean-François Cibien
Président AH
Président APH
06 07 19 79 83

Carole Poupon
Présidente CPH
Vice-présidente APH
06 76 36 56 67

Emanuel Loeb
Président JM
06 50 93 64 60

Yves Rébufat
Président exécutif AH
06 86 87 62 76

Richard Torrielli
Représentant adhérents directs
Avenir Hospitalier

Eric Guilheuneuf
Vice-Président des
Biologistes Médicaux

Anne Wernet
Présidente du SNPHARE

Yves Hatchuel
Président du SMH

Denis Cazaban
Président du Smarnu

François Braun
Président de SUdF

Salem Ould-Zein
Président du SNPADHUE

Anne David-Bréard
Présidente du SNGC

Jacques Yguel
Président SPHP

Delphine Glachant
Présidente USP

Marie-José Cortès
Présidente SPH

Jean-Marie Leleu
Président FNAP

Pascale Le Pors
Vice-Présidente SYNGOF

Xavier Palette
Vice-Président SNBH

Emmanuel Cixous
Président du SNPEH

Abdelkrim Benchikh-El-Fegoun
Vice-président du SMH
Délégué AH Outre-Mer